

Pour un renforcement des programmes euro-méditerranéens

A l'heure où des révolutions redéfinissent les équilibres géopolitiques du monde arabe, la CPU, attachée aux valeurs de liberté de pensée et de démocratie et engagée depuis de nombreuses années dans des actions de coopération avec plusieurs de ses homologues du pourtour de la Méditerranée, souhaite réaffirmer sa solidarité avec les universités et universitaires de cette région.¹

La CPU considère que c'est le moment propice pour relancer avec conviction la dynamique euro-méditerranéenne de l'enseignement supérieur. Avec le soutien de l'Union européenne, elle préconise ainsi la création d'un programme de soutien institutionnel aux établissements d'enseignement supérieur des pays méditerranéens, dont la mobilité étudiante et la mobilité enseignante constitueraient le pivot central.

Considérant que le renforcement des rapports institutionnels entre les universités des pays méditerranéens est essentiel pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'aire méditerranéenne, la CPU préconise un soutien institutionnel visant à renforcer l'autonomie de ces établissements pour leur permettre de mieux répondre aux besoins sociétaux, économiques, éducatifs et culturels de leurs pays.

Des formations conjointes euro-méditerranéennes adaptées aux besoins socio-économiques locaux pourraient ainsi être soutenues au sein de ces partenariats institutionnels.

Les Universités européennes disposent d'ailleurs d'une longue expérience dans ce domaine, soutenue par les mesures du processus de Bologne.

De nombreux projets de coopération, d'aide à la restructuration, de développement institutionnel et des formations ont déjà été menés dans les pays de la Méditerranée dans le cadre du programme Tempus-Méda. La CPU souhaite un renforcement massif de ce programme.

Au sein de ces partenariats, la CPU recommande un soutien à la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs entre l'Europe et les pays riverains de la Méditerranée. Cette mobilité contribuerait à renforcer la coopération et la diffusion de la connaissance entre les pays européens et méditerranéens, et à améliorer considérablement les échanges universitaires et scientifiques

La CPU préconise en outre la poursuite des efforts des pays impliqués dans le projet de l'OMJ (Office méditerranéen de la jeunesse). Les initiatives menées dans ce cadre pourraient favoriser la conception d'un programme au niveau de l'Union Européenne.

La réalisation de ces projets devrait contribuer à terme à la création d'un espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

¹ Editorial de la newsletter de la CPU du 24 février 2011.